

PRÉDATION ÉCONOMIQUE CHINOISE EN EUROPE : IL EST TEMPS DE (RÉ)AGIR



CYPRIEN RONZE-SPILLIAERT ET ALBAN MAGRO
NOTE 75, JUIN 2025



L'Institut Thomas More est un think tank libre et indépendant, basé à Bruxelles et Paris. Il est la fois un laboratoire de solutions innovantes, un centre d'expertise et un relais d'influence.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Paris

8, rue Monsigny
F-75 002 Paris
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

Bruxelles

Clos des Salanganes, 5
B-1150 Bruxelles
Tel : +32 472 87 80 37

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org

PRÉDATION ÉCONOMIQUE CHINOISE EN EUROPE : IL EST TEMPS DE (RÉ)AGIR



Normalien et ancien diplomate, **Cyprien Ronze-Spilliaert** est économiste dans le secteur public et officier de réserve. Il est par ailleurs enseignant à l'université Paris-Dauphine et chercheur associé à l'Institut Thomas More ainsi qu'au Centre de recherche de la Gendarmerie nationale •

Diplômé de l'EDHEC Business School, **Alban Magro** est économiste dans le secteur public et officier de réserve •

Sommaire

Résumé	7
Introduction	8
Le modèle économique chinois, au service d'une volonté de domination globale	11
Un modèle économique interne de surproduction, déséquilibré et sous-optimal, car mis au service des objectifs politiques du PCC	11
La forte vulnérabilité de l'UE face aux opérations commerciales et financières chinoises	13
Des dépendances économiques à la Chine qui exposent l'UE à des risques majeurs	16
Espionnage économique et captation de technologies	16
Une présence économique vectrice d'une influence subreptice...	16
... voire de coercition économique et de pressions politiques assumées	17
À terme, des vulnérabilités stratégiques et tactiques en cas de conflit majeur	18
Perspectives : sans un réveil européen, une aggravation prévisible des dépendances et des risques	20
Des dépendances commerciales dans des secteurs stratégiques susceptibles de s'accroître	20
Un affaiblissement durable, voire une marginalisation, de l'industrie européenne	21
Une soumission aux valeurs et aux standards normatifs chinois	21
Un déclin technologique et militaire	22
Recommandations stratégiques : sortir de la torpeur coupable	23
Réduire les dépendances critiques vis-à-vis de la Chine : diversification et résilience	23
Protéger les actifs stratégiques et les technologies sensibles européennes	24
Investir dans les alternatives et les capacités pour l'avenir	26
Conclusion	28



Résumé

L'Union européenne face à la stratégie de conquête silencieuse de la Chine • À l'approche du sommet UE-Chine des 24 et 25 juillet prochains, les tensions entre Pékin et Bruxelles atteignent un niveau inédit. Dans un contexte de durcissement géopolitique mondial, les États européens prennent conscience d'une réalité préoccupante : la Chine ne se contente plus d'être un simple partenaire commercial, elle agit en puissance prédatrice. À travers une stratégie sophistiquée de conquête économique, technologique et normative, le régime de Xi Jinping tente de remodeler à son avantage l'ordre mondial, tout en exploitant les failles de l'Union européenne. Ce constat impose une question cruciale : l'UE peut-elle encore protéger les intérêts fondamentaux de ses États membres face à une Chine qui fait du commerce un levier de puissance politique ?

Pékin : la puissance économique au service d'une domination globale • Loin d'un simple mercantilisme, la stratégie économique et commerciale chinoise s'inscrit dans un projet de puissance globale piloté depuis Pékin. Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, le Parti communiste chinois met au service de ses ambitions géopolitiques l'intégralité de son appareil économique, en ciblant les secteurs critiques : ports, réseaux 5G, terres rares, modules solaires ou véhicules électriques. L'objectif est clair : rendre les démocraties dépendantes des usines chinoises, capturer leur innovation et imposer les standards de Pékin dans les nouvelles chaînes de valeur mondiales. En 2024, la Chine représentait plus de 70 % de la production mondiale de batteries et plus de 80 % du raffinage des terres rares. La « guerre hors limites » revendiquée par les stratèges chinois se mène sans armes, mais avec des rachats, du *dumping*, des subventions et des cyberattaques. Et l'Europe est en première ligne. À terme, cette stratégie prédatrice menace la souveraineté industrielle des Européens, conduisant à une éventuelle vassalisation et dégradation des termes de l'échange en faveur de la Chine. Plus encore, l'hégémonie économique et industrielle de la Chine lui permettrait d'acquérir une supériorité opérationnelle dans le domaine militaire, tandis que la dépendance des Européens vis-à-vis de l'économie chinoise offrirait à Pékin d'importants leviers de pression diplomatiques.

Les États européens réagissent, mais trop lentement face à une offensive bien rodée • L'Union européenne a commencé à réagir, notamment avec la stratégie de « *derisking* » portée par Ursula von der Leyen. Mais cette riposte reste timorée et fragmentée. Plusieurs pays continuent d'ouvrir grand leurs infrastructures et marchés aux entreprises chinoises, parfois par naïveté, parfois par intérêt à court terme. Pendant ce temps, la Chine verrouille ses positions : elle capte les matières premières critiques, contrôle les normes émergentes, exploite les brèches réglementaires et finance massivement ses entreprises pour tuer la concurrence. Les tentatives européennes de rééquilibrage se heurtent à la puissance de feu économique et à la cohérence stratégique de Pékin.

Vers une perte d'autonomie stratégique irréversible • Si aucune inflexion sérieuse n'est opérée, l'UE risque un déclasserement durable. D'ici 2040, la Chine pourrait représenter plus de 25 % du PIB mondial contre à peine 10 % pour l'UE. Dans un tel scénario, c'est Pékin – et non plus Bruxelles – qui fixerait les règles du jeu global. L'Europe deviendrait un marché captif, un réservoir de talents à siphonner, un pôle technologique dominé. Ce basculement affaiblirait non seulement notre capacité d'influence, mais également notre liberté de décision dans un monde où l'économie conditionne la souveraineté politique. Plus grave encore : en cas de crise majeure (Taiwan, tensions en mer de Chine), Pékin pourrait faire levier sur ses dépendances économiques pour dissuader ou diviser les Européens. Le chantage économique ne serait plus une menace abstraite, mais un outil opérationnel.

Reprendre l'initiative : pour une doctrine européenne de puissance économique • Les Européens n'ont plus le luxe du temps. Face à cette offensive rampante, ils doivent bâtir une véritable doctrine de puissance économique : contrôle renforcé des investissements sensibles, relocalisation ciblée, stratégie industrielle coordonnée, normes communes, alliances technologiques avec des pays sûrs. Nous formulons douze recommandations en ce sens. Il ne s'agit pas de rompre avec la Chine, mais de négocier d'égal à égal, sans naïveté. À titre d'exemple, la Chine est aujourd'hui le premier partenaire commercial de l'UE, avec un déficit commercial qui a dépassé 390 milliards d'euros en 2023 – un niveau record. L'Europe doit redevenir un acteur stratégique, capable de défendre ses intérêts vitaux dans un monde où les rapports de force dictent les équilibres économiques. Faute de quoi, elle risque d'être reléguée au rang de zone d'influence passive – spectatrice d'un monde redessiné par d'autres.



Introduction

« Par exemple : alors que l'ennemi ne s'y attend pas du tout, l'assaillant mobilisera secrètement une masse de capitaux et lancera une attaque surprise contre ses marchés financiers ; après avoir provoqué une crise financière, il opérera une attaque de ses réseaux grâce à des virus implantés à l'avance dans les systèmes informatiques de l'adversaire et à l'intervention d'équipes de pirates informatiques. Il provoquera ainsi l'effondrement total du réseau électrique civil, du réseau de régulation des transports, du réseau de transactions boursières, des réseaux de télécommunications et des réseaux médiatiques, déclenchant une panique sociale, des troubles civils et une crise gouvernementale. Pour finir, une puissante armée massée aux frontières augmentera progressivement l'emploi des moyens militaires jusqu'à acculer l'ennemi à signer un traité sous la contrainte. »

Qiao Liang et Wang Xiangsui, *La Guerre hors limites*, 1999

L'Union européenne (UE) fait aujourd'hui face à une menace insidieuse mais majeure : les prédatations économiques déployées par la Chine de Xi Jinping. Derrière les échanges commerciaux, les investissements directs ou encore les partenariats technologiques, Pékin poursuit en réalité un objectif politique clair : établir sa domination stratégique globale par le contrôle des chaînes de valeur critiques, l'influence économique et la vassalisation technologique des puissances concurrentes. Cette stratégie, loin d'être improvisée, s'inscrit dans le cadre plus large du projet de « *grande renaissance nationale* » cher à Xi Jinping, qui associe puissance économique, supériorité technologique et affirmation géopolitique, au service d'une ambition : déplacer le centre de gravité du pouvoir mondial vers Pékin, afin que la Chine « *prenne une place encore plus centrale sur la scène internationale* » (1).

Le sommet UE-Chine prévu les 24 et 25 juillet prochains, censé célébrer le 50^e anniversaire des relations diplomatiques, s'inscrit dans ce double jeu : alors même que la Chine se présente comme un partisan du multilatéralisme et de la coopération climatique, elle multiplie les initiatives visant à affaiblir l'autonomie stratégique européenne. Ce sommet, placé sous le signe du dialogue, risque ainsi de masquer la réalité d'une relation profondément déséquilibrée : la Chine n'avance jamais sans calcul ; chaque geste de coopération dissimule – souvent – une logique d'influence, voire une volonté d'orchestrer la dépendance de ses « partenaires ». Comme l'ont récemment souligné plusieurs responsables français, il convient d'appréhender ce sommet comme un moment de lucidité stratégique, et non comme une opportunité naïve de rapprochement.

Dès mars 2019, la Commission européenne qualifiait la Chine de « *rival systémique* » (2), marquant une première prise de conscience (3). Pourtant, l'ampleur et la cohérence de la stratégie chinoise n'avaient alors pas encore été pleinement mesurées. Il ne s'agit pas simplement d'un compétiteur commercial agressif : de fait, la Chine met en place méthodiquement, progressivement et à bas bruit les conditions – en particulier dans le champ économique – d'une puissance coercitive capable, demain, de neutraliser la souveraineté politique, économique, voire militaire, des Européens sans avoir à tirer un seul coup de feu. Les opérations commerciales et financières mises en œuvre par la Chine au service de son agenda politique global peuvent, dans cette perspective, être qualifiés d'actes de « *prédation économique* » (4).

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a montré que le coût économique et géopolitique d'une dépendance excessive à un régime autoritaire n'est plus théorique. Or, plusieurs signaux d'alerte ont jalonné ces dernières années, illustrant la logique de prédation économique de la Chine tout en dévoilant nos dépendances majeures : le dossier Huawei a révélé dès 2019 l'infiltration chinoise au cœur des infrastructures critiques européennes (réseaux 5G, ports, réseaux

(1) Discours d'ouverture du XIXe congrès du PCC, le 18 octobre 2017.

(2) Commission européenne, EU-China. A *Strategic Outlook*, mars 2019, [disponible ici](#).

(3) Commission européenne, « L'UE fait le point sur ses relations avec la Chine et propose 10 mesures », communiqué de presse, 12 mars 2019, [disponible ici](#).

(4) « *China's leveraging of its market is a form of "predatory liberalism" that weaponizes the networks of interdependence created by globalization* », Victor D. Cha, « Collective Resilience: Deterring China's Weaponization of Economic Interdependence », *International Security*, 48-1, été 2023, pp. 91-124, [disponible ici](#).

électriques), démontrant que le levier technologique est aussi un levier politique **(1)** ; la pandémie de Covid-19 a exposé les dépendances commerciales flagrantes de l'UE vis-à-vis de la Chine pour les fournitures sanitaires, les équipements médicaux ou encore les principes actifs pharmaceutiques **(2)** ; l'offensive commerciale des plateformes de *e-commerce* Shein et Temu, ou encore la hausse des parts de marché des véhicules électriques chinois subventionnés menacent nos économies et nos emplois **(3)**.

Contrairement à la Russie, dont les seuls atouts sont les exportations énergétiques et l'épouvantail nucléaire, la Chine dispose d'un arsenal économique large, structuré et sophistiqué : le contrôle quasi-intégral de secteurs stratégiques (terres rares, batteries, semi-conducteurs bas de gamme, modules solaires, métaux critiques, etc.) ; d'importantes capacités excédentaires de production, alimentant une compétitivité-prix déifiant toute concurrence, ainsi que des investissements publics d'ampleur financés par la dette permettant une compétitivité hors-prix élevée ; des moyens massifs, provenant de son excédent commercial, pour financer une stratégie d'investissements et de rachat d'infrastructures agressive **(4)** ; une influence majeure sur les normes technologiques mondiales (en particulier dans les secteurs numériques : 5G, IA, cybersécurité, finance numérique, etc.) **(5)**.

La Chine mène ainsi une stratégie de domination sectorielle activement pilotée par l'État chinois dans le cadre de ses plans industriels **(6)**. Ces derniers visent explicitement à capter l'innovation mondiale, à verrouiller les chaînes de valeur du futur et à imposer les standards techniques chinois à l'échelle internationale.

Les prédatons économiques chinoises ne sont donc pas une somme de pratiques commerciales isolées : elles constituent des instruments de guerre hybride **(7)**, au service de l'affirmation géopolitique de Pékin, dans la droite ligne des préceptes de l'ouvrage *La Guerre hors limites* **(8)**. Xi Jinping l'a exprimé sans ambiguïté : l'objectif est de faire de la Chine la première puissance mondiale à l'horizon 2049, pour le centenaire de la République populaire. Cette ambition prend notamment racine dans un esprit revanchard au regard des humiliations perçues par la Chine aux dix-neuvième et vingtième siècles **(9)**. En outre, la Chine cherche à s'emparer de leviers de coercition économiques pour faire pression sur les Occidentaux afin de faire aboutir ses objectifs régionaux, aux premiers rangs desquels l'annexion de Taïwan **(10)** et l'expansion en mer de Chine méridionale.

Cette volonté de puissance se matérialisera par la capacité de la Chine à rendre ses concurrents structurellement dépendants de ses usines, de ses technologies et de ses financements. Fort de ce constat, le Parti communiste chinois (PCC) assujettit l'économie au politique **(11)**, mettant son marché intérieur et ses surcapacités de production au service de ses ambitions géostratégiques **(12)**. Cela est particulièrement vrai depuis les années 2010 et l'arrivée au pouvoir de Xi **(13)**. Contrairement aux pays occidentaux, l'économie n'est pas une fin en soi au service

(1) Parlement européen, *Huawei and 5G: The EU's approach to cybersecurity and strategic autonomy*, juillet 2020.

(2) Commission européenne, *Strategic dependencies and capacities*, mai 2021, [disponible ici](#).

(3) European Centre for International Political Economy (ECIPE), *How Shein Conquered the EU Market*, mars 2024.

(4) Pour un point sur la stratégie chinoise au moment du vingt-quatrième sommet UE-Chine, en décembre 2023, voir Laurent Amelot, *Quelle stratégie européenne face aux investissements chinois ?*, Institut Thomas More, Note 64, décembre 2023, [disponible ici](#).

(5) Dans le contexte de la stratégie « China standards 2035 », lancée en 2018.

(6) Notamment « Made in China 2025 » et la stratégie « Double Circulation » ou encore le plan « Nouvelle Productivité ».

(7) Au sens de la combinaison d'outils coercitifs sous le seuil de l'affrontement militaire.

(8) Qiao Liang et Wang Xiangsui, *La Guerre hors limite. La Guerre hors limites. La guerre et réflexion sur l'art de la guerre à l'époque de la mondialisation*, éditions Payot & Rivages, 1999.

(9) Sur la manipulation de l'histoire par les autorités chinoises, voir Jean-Sylvestre Mongrenier, *Les falsifications historiques du discours géopolitique chinois*, Institut Thomas More, Points Clés 24, juin 2020, [disponible ici](#).

(10) Pour un point récent sur les ambitions chinoises vis-à-vis de Taïwan, voir Laurent Malvezin, *Pékin et la question taïwanaise à l'heure de l'administration Trump 2*, Institut Thomas More, Note 72, avril 2025, [disponible ici](#).

(11) Voir Alice Ekman, *Rouge vif. L'idéal communiste chinois*. éd. de l'Observatoire, 2021.

(12) Victor D. Cha, *op. cit.*, explique que la Chine utilise son marché intérieur comme un levier au service de prédatons économiques.

(13) « Depuis les années 2010, la Chine utilise la coercition économique contre les États occidentaux et asiatiques pour atteindre des objectifs territoriaux et politiques », Victor D. Cha, *ibid.* De même, Alice Ekman, *op. cit.*, résume parfaitement la place des pouvoirs publics dans l'économie : « Non seulement le rôle du Parti et de l'État dans l'économie chinoise n'a jamais cessé d'être fort depuis la création de la République populaire de Chine en 1949, mais celui-ci se renforce actuellement, depuis l'arrivée de Xi Jinping à la présidence de la République – après plusieurs vagues d'ouverture relative depuis l'ère Deng Xiaoping ».



de la prospérité de la population, mais un outil de puissance, comme le souligne Maurice Gourdault-Montagne dans son livre *Les autres ne pensent pas comme nous* (1). Les déséquilibres macroéconomiques intérieurs (2) tout comme les arrestations emblématiques de grands patrons (comme Jack Ma) ou encore la reprise en main de Hong Kong, illustrent la mise au second plan de l'efficacité économique au profit de la poursuite des objectifs stratégiques de Pékin. Ce déploiement de puissance économique est rendu possible par une « finance aux ordres », les banques – publiques comme privées – étant mises au service de la politique du PCC (3).

Face à cette menace, la réaction européenne reste encore fragmentée. Certes, à partir de 2023, sous l'impulsion d'Ursula von der Leyen, l'UE a adopté le concept de « *derisking* » – une stratégie de réduction des risques visant à diminuer les dépendances sans prôner la rupture totale avec la Chine (4). En janvier 2024, la Commission a proposé au Parlement et au Conseil cinq initiatives en faveur du renforcement de la sécurité économique, dont un contrôle accru des IDE sortant (5). Mais cette approche, souvent prudente et nuancée, reste confrontée à la réalité d'intérêts divergents entre les États membres : certains, comme la France, l'Allemagne ou la Lituanie, ont poussé à une vigilance accrue face à l'agenda économique chinois ; d'autres, comme le Luxembourg, la Hongrie ou la Grèce, restent tentés par les investissements et les promesses économiques chinoises (6).

Pour autant, un consensus minimal semble désormais émerger : il n'est plus possible d'ignorer que l'appétit industriel et financier de la Chine, ses ambitions stratégiques et sa volonté de puissance désinhibée, constituent une véritable menace pour la sécurité économique, technologique et politique de l'Europe. Les rachats d'entreprises stratégiques, l'influence sur les infrastructures critiques, les politiques de *dumping*, les captations de technologie par espionnage ou acquisition, ne sont pas des accidents de parcours : ils sont les vecteurs d'une stratégie cohérente de subordination, voire à long terme de vassalisation, économique.

À terme, si les Européens ne parviennent pas à endiguer ces prédatons, ils risquent de perdre non seulement leur souveraineté industrielle, mais aussi leur capacité à peser, dans les enceintes multilatérales, sur les grandes décisions du monde à venir. Plus encore, l'hégémonie économique chinoise pourrait se traduire par une supériorité dans le domaine militaire, menaçant gravement les intérêts des nations européennes et faisant peser des risques élevés sur les équilibres géopolitiques dans le monde.

Fort d'un modèle économique intérieur mis au service de ses ambitions géostratégiques, (I) Pékin est d'ores et déjà parvenu à rendre l'Europe fortement dépendante de l'économie chinoise, entraînant des risques majeurs pour les souverainetés nationales et sur le plan militaire (II). Alors que ces risques se renforceraient en l'absence d'une réaction majeure des États européens et de l'UE (III), il importe dès à présent de diversifier nos approvisionnements, de protéger nos actifs stratégiques et d'investir dans des capacités alternatives (IV).

(1) Maurice Gourdault-Montagne, *Les autres ne pensent pas comme nous*, Bouquins, 2022. « La Chine observe en effet avec gourmandise les divisions des pays européens. Elle en joue avec la facilité que lui confèrent les moyens de sa puissance économique. Son offensive en Italie et en Grèce témoigne de sa volonté d'affaiblir l'Europe [...]. Les banques chinoises [...] viennent à l'appui de cette offensive économique-politique d'envergure ».

(2) Faible inflation, voire déflation, dans un contexte de surproduction, crise du marché immobilier.

(3) Nathan Sperber, « Une finance aux ordres. Comment le pouvoir chinois met le secteur financier au service de ses ambitions », Institut Rousseau, 5 décembre 2020, [disponible ici](#).

(4) Discours de la Présidente von der Leyen sur les relations entre l'UE et la Chine devant le Mercator Institute for China Studies et le European Policy Centre, Bruxelles, 30 mars 2023, [disponible ici](#). Voir également *EU-China relations: De-risking or de-coupling – the future of the EU strategy towards China*, Parlement européen, avril 2024, [disponible ici](#).

(5) Commission européenne, « Faire progresser la sécurité économique européenne: présentation de cinq nouvelles initiatives », Communication au Parlement européen et au Conseil, 24 janvier 2024, [disponible ici](#).

(6) Voir Patrik Andersson et Frida Lindberg, *National Perspectives on Europe's De-risking from China*, European Think-tank Network on China, juillet 2024, [disponible ici](#). Selon ce rapport, la France fait partie des partisans de la première heure du concept de « *derisking* ».



Le modèle économique chinois, au service d'une volonté de domination globale

Un modèle économique interne de surproduction, déséquilibré et sous-optimal, car mis au service des objectifs politiques du PCC

La forte compétitivité de la Chine sur le plan commercial résulte d'une politique de croissance intérieure axée sur l'investissement, qui a permis la constitution d'importantes capacités excédentaires de production (ce terme a été utilisé pour la première fois par Janet Yellen lors de son déplacement en Chine en avril 2024). Cela entraîne un modèle de croissance déséquilibré : alors même que la consommation est structurellement faible en Chine (le taux d'épargne moyen en Chine est l'un des plus élevés au monde, à 44 % en 2023) **(1)**, les pouvoirs publics mettent l'accent sur l'investissement, qui est financé par un immense réseau bancaire public et privé assujéti au PCC **(2)**. Par conséquent, le taux d'utilisation des capacités de production est faible et en baisse ces dernières années, s'établissant à 74 % début 2025 **(3)**. Les capacités excédentaires de production pèsent sur le niveau général des prix, et emportent un risque déflationniste majeur en Chine : en effet, l'offre de biens excède largement la demande, ce qui fait baisser les prix. De fait, l'indice des prix à la production, qui mesure le prix des biens à la sortie d'usine, est en forte baisse depuis 2022, tandis que l'inflation (indice des prix à la consommation), mesurée en glissement annuel, est négative depuis février 2025 **(4)**.

Mais la baisse des prix profite au commerce extérieur, permettant à la Chine d'être compétitive et de gagner des parts de marché, avec des produits dont les prix défont toute concurrence (panneaux solaires, éoliennes, véhicules électriques, etc.). Ainsi, si ces surcapacités de production témoignent d'un sentier de croissance déséquilibré et risqué, elles offrent à la Chine un atout considérable sur le plan de la compétitivité à l'exportation.

Ces investissements massifs dans les capacités de production sont permis par des subventions publiques, entraînant un endettement élevé des collectivités publiques, notamment locales **(5)**, ainsi que par un secteur bancaire aux ordres du politique.

Les subventions aux entreprises sont particulièrement élevées en Chine : par exemple, elles représentent environ 10,5 % du chiffre d'affaires (CA) dans le domaine des semi-conducteurs (contre environ 2,5 % dans l'UE) **(6)**. De même, une étude du CEPR révèle que dans quatorze secteurs critiques **(7)**, les subventions publiques en faveur des grandes entreprises s'élèvent à 3 % du CA en Chine, contre 0,3 % dans l'UE **(8)**. Dans le secteur agricole, la Chine représente 37 % des subventions mondiales (contre 14 % pour l'UE, malgré la PAC) **(9)**. Enfin, dans le secteur des véhicules électriques, les subventions ont représenté 42 % des ventes totales de véhicules électriques entre 2009 et 2017 **(10)**. La distribution de ces subventions s'appuie sur un large réseau d'entreprises publiques, ou partiellement contrôlée par l'État, qui reçoivent davantage de subventions que les entreprises privées : ainsi, en moyenne, les

(1) Source : Banque mondiale.

(2) « [...] le politique en Chine exerce aujourd'hui une hégémonie incontestable vis-à-vis de la finance, et qu'il est en mesure de la traiter avant tout comme un instrument au service de ses objectifs de développement et de puissance », Nathan Sperber, *op. cit.*

(3) Source : Banque mondiale.

(4) *Ibid.*

(5) Voir Thibault Alix, Thomas Carré, Lennig Chalmel, « Les finances publiques chinoises : risques conjoncturels et enjeux structurels », Direction générale du Trésor, *Trésor Éco*, 23 mai 2023, [disponible ici](#).

(6) OCDE, « *Recent trends in semiconductor subsidies* », Policy Brief, avril 2025, [disponible ici](#).

(7) Panneaux solaires, construction navale, semi-conducteurs, acier, aluminium, ciment, télécommunications, fertilisants, éoliennes, ferroviaire, défense et aérospatial, automobile, chimie, céramique.

(8) Jehan Sauvage *et al.*, « Government subsidies for large manufacturing firms: Insights from the OECD MAGIC database », CEPR, 20 mars 2025, [disponible ici](#).

(9) OCDE, *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2024*, rapport, 6 novembre 2024, [disponible ici](#).

(10) Scott Kennedy, « The Chinese EV Dilemma: Subsidized Yet Striking », CSIS, 20 juin 2024, [disponible ici](#).



entreprises détenues à plus de 25 % par l'Etat reçoivent des subventions à hauteur de 4 % du CA (si la participation de l'Etat est comprise entre 25 % et 50 %) ou de 3 % (si elle est supérieure à 50 %), contre 1,7 % si la participation de l'Etat est inférieure à 10 % **(1)**.

La soumission du secteur bancaire aux objectifs politiques des autorités centrales **(2)** a été renforcée sous Xi Jinping **(3)**. Elle est porteuse de risques financiers majeurs **(4)**, car l'orientation des prêts selon des critères politiques et non économiques se traduit, inéluctablement, par une baisse des rendements. De fait, les quatre plus grandes banques chinoises sont toutes sous contrôle de l'État, qui y détient des participations majoritaires : Industrial and Commercial Bank of China (ICBC), China Construction Bank (CCB), Agricultural Bank of China (ABC ou AgBank) et Bank of China (BOC). En outre, les grandes banques chinoises sont contrôlées par le PCC, notamment à travers les comités présents dans les banques, qui définissent la stratégie en lieu et place du conseil d'administration. Enfin, les petites banques locales sont obligées réglementairement de prêter aux PME et aux Gouvernements locaux **(5)**. Le contrôle du PCC sur le secteur bancaire conduit à mettre la finance au service de la planification industrielle chinoise, par le biais de conditions d'octroi de prêts préférentielles aux secteurs priorisés par le gouvernement. Concrètement, la Banque populaire de Chine – la banque centrale – envoie des « instructions aux guichets » pour moduler le volume de crédits en fonction des secteurs **(6)**. Ces déséquilibres macroéconomiques et financiers intérieurs sont rendus possibles par le contrôle des flux de capitaux, permettant d'éviter une chute du renminbi.

Le pouvoir politique prend donc des risques majeurs pour l'économie intérieure, pour constituer un outil de production en mesure de dominer le monde sur le plan commercial. De fait, ce modèle économique dirigiste et le contrôle hégémonique de l'État sur l'économie entraîne des risques de : crise bancaire, financière et immobilier, voire d'effondrement du système bancaire en raison d'un taux de créances insolvables trop élevé ; crise déflationniste en raison des surcapacités de production qui entraînent une baisse des prix, eux-mêmes alimentant des comportements de report de la consommation ; crise de confiance dans l'économie et dans la monnaie, susceptible d'entraîner des paniques au guichet, par exemple ; crise de l'emploi liée à une baisse des exportations en cas de tensions commerciales ou de récession mondiale.

Le rapport du FMI de 2024 sur la Chine, au titre de l'article IV, met en avant le caractère déséquilibré du modèle économique chinois. Il reconnaît que la croissance économique est déséquilibrée en faveur de l'investissement, entraînant des pressions déflationnistes. Le FMI explique ainsi que la consommation est particulièrement faible en Chine car les ménages reportent leur consommation et préfèrent valoriser leur épargne dans le contexte déflationniste actuel **(7)**. Par conséquent, le FMI juge que la croissance économique de la Chine fondée sur l'investissement s'est accompagnée de déséquilibres et de vulnérabilités, dans un contexte de mauvaise allocation du capital **(8)**.

Dans des secteurs comme les batteries, les énergies renouvelables ou encore les véhicules électriques, la Chine poursuit un objectif très clair d'inondation des marchés occidentaux pour créer des dépendances critiques et majeures, et favoriser le déclasserement technologique de l'Ouest. Cette stratégie n'est rendue possible que grâce à

(1) OCDE, *Quantifying the Role of State Enterprises in Industrial Subsidies*, OECD Trade policy paper, n°282, juin 2024, [disponible ici](#).

(2) Un rapport de l'OCDE de juin 2024, intitulé *Quantifying the role of state enterprises in industrial subsidies*, souligne le « chevauchement entre les objectifs politiques et les activités de prêt », [disponible ici](#).

(3) Voir Alice Ekman, *op. cit.*

(4) Direction Générale du Trésor, « Le secteur bancaire chinois », Service économique régional de Pékin, septembre 2024 : « Fondamentalement, le secteur bancaire représente, pour les autorités centrales, un outil de politique économique incontournable. Dans un contexte nouveau, la gestion des risques devient essentielle, en particulier pour les plus petites banques », [disponible ici](#).

(5) *Ibid.*

(6) Nathan Sperber, *op. cit.*

(7) La baisse du niveau général des prix a pour effet mécanique d'accroître la valeur de l'épargne.

(8) Le développement économique chinois des dernières années s'est accompagné « de déséquilibres et de vulnérabilités croissantes, et des vents contraires à la croissance sont apparus [...]. Les investissements excessifs dans les infrastructures et le logement dans les années 2010 ont entraîné un endettement élevé des promoteurs immobiliers. L'accent mis sur les politiques industrielles a contribué à une mauvaise répartition des ressources et a suscité des inquiétudes de la part des partenaires commerciaux quant aux retombées internationales ». FMI, *People's Republic of China : 2024 article IV Consultation*, Volume 2024, Issue 258, août 2024, [disponible ici](#).



un modèle de croissance économique intérieure risqué, qui poursuit coûte que coûte l'investissement dans des capacités de production. Finalement, le PCC a sciemment brisé le pacte implicite sur lequel repose la société chinoise sous régime communiste : une absence de liberté contre une amélioration des conditions de vie.

La forte vulnérabilité de l'UE face aux opérations commerciales et financières chinoises

Des dépendances commerciales critiques • L'UE dépend aujourd'hui massivement de la Chine pour un ensemble de biens stratégiques et intrants essentiels, créant un risque majeur de rupture d'approvisionnement en cas de choc géopolitique ou de mesures coercitives de Pékin. Elle importe par exemple actuellement de Chine environ 98 % des terres rares, 97 % du lithium nécessaire aux batteries et 93 % du magnésium utilisé notamment dans l'industrie métallurgique. Ces matériaux sont indispensables aux technologies de défense, aux énergies renouvelables (aimants pour éoliennes, batteries pour véhicules électriques) ⁽¹⁾, et à l'électronique avancée. Une interruption soudaine des exportations chinoises, même temporaire, pourrait plonger plusieurs secteurs européens dans une crise immédiate.

Ce risque est loin d'être théorique : en octobre 2023, la Chine a annoncé de nouvelles restrictions à l'exportation de graphite, matériau critique pour les anodes des batteries de véhicules électriques (la Chine contrôle actuellement près de 90 % du raffinage mondial de graphite), en représailles aux restrictions occidentales sur les semi-conducteurs avancés. De même, dès fin 2021, la Chine avait déjà imposé des restrictions d'exportation sur le magnésium, provoquant des pénuries immédiates dans l'industrie automobile et métallurgique en Europe.

Au-delà des matières premières, l'UE dépend aussi très fortement de la Chine pour environ 95 % des modules photovoltaïques installés sur son territoire. Cette dépendance représente un paradoxe stratégique majeur : alors même que l'UE accélère sa transition énergétique vers des sources renouvelables pour réduire sa dépendance au gaz russe, elle se retrouve en réalité à remplacer cette dépendance énergétique par une dépendance technologique et industrielle vis-à-vis de la Chine. Enfin, dans l'industrie pharmaceutique, environ 40 % des principes actifs utilisés dans les médicaments génériques européens proviennent de Chine (et, dans une moindre mesure, d'Inde), ce qui avait déjà entraîné des difficultés d'approvisionnement majeures durant la pandémie de Covid-19 lorsque les usines chinoises avaient réduit leur production.

Sur le plan commercial, la pénétration de produits chinois subventionnés sur le marché européen constitue un risque immédiat pour la pérennité de certaines industries stratégiques de l'UE. La Chine est devenue le premier fournisseur de l'UE et son troisième client en 2023. Les importations européennes en provenance de Chine – allant des machines aux biens de consommation – ont atteint un niveau record post-pandémie, creusant un déficit commercial sans précédent, signe d'une dépendance commerciale structurelle. En 2022, le déficit commercial de l'UE vis-à-vis de la Chine a culminé à 397 milliards d'euros, avant de refluer à 291 en 2023. La Chine représentait plus de 20 % des importations extra-UE en 2023.

L'exemple le plus récent de pénétration de produit chinois concerne les véhicules électriques (VE) : profitant de subventions massives à l'exportation, des constructeurs chinois (BYD, SAIC, etc.) inondent le marché européen de voitures électriques à bas prix. Les importations européennes de voitures en provenance de Chine ont augmenté de 37 % en 2023. La Commission européenne a constaté que ces VE chinois arrivent avec un avantage de prix artificiel (estimé 20 à 30 % moins chères grâce aux aides d'État chinoises) et a lancé en septembre 2023 une enquête antisubventions. Le niveau particulièrement élevé des subventions dans le secteur des véhicules électriques, au mépris de tout objectif de rentabilité, démontre l'arsenalisation de ce secteur au service des ambitions de Pékin qui cherche, manifestement, à neutraliser l'industrie automobile européenne à terme. Les conclusions provisoires,

(1) International Energy Agency, *Global EV Outlook 2024*, avril 2024, [disponible ici](#).



rendues en juin 2024 **(1)**, ont confirmé le préjudice pour l'industrie européenne et proposé d'imposer des droits compensateurs de 17 à 38 % sur les VE chinois. Il s'agit de la procédure de défense commerciale la plus importante initiée par l'UE contre la Chine depuis plus d'une décennie, témoignant de l'urgence du problème. Cependant, d'ici la mise en place de ces tarifs (prévue en 2025), les constructeurs européens subissent déjà une pression concurrentielle qui pèse sur l'emploi et l'investissement.

Des situations analogues se sont produites dans le passé : l'industrie solaire européenne a été quasiment décimée dans les années 2010 face au dumping des panneaux chinois (d'où la dépendance actuelle à près de 95 %) ; le secteur de l'acier a également souffert des surcapacités chinoises écoulees à bas prix. À court terme, le risque est que la déstabilisation de filières stratégiques (automobile, technologies vertes, électronique) par la concurrence chinoise faussée entraîne des pertes de savoir-faire et un renforcement de la dépendance : si les producteurs européens ferment, le marché sera totalement dominé par l'offre chinoise, laissant l'UE vulnérable aux hausses de prix ou aux coupures d'approvisionnement orchestrées plus tard par Pékin.

Des acquisitions chinoises dans les infrastructures critiques • Les investissements directs chinois (IDE) dans l'UE ont constitué un autre canal majeur d'influence économique au cours de la dernière décennie. Ces investissements – souvent soutenus par l'État chinois – ont permis l'acquisition de nombreuses entreprises européennes, dans des secteurs allant des hautes technologies à l'énergie en passant par l'agro-alimentaire ou encore l'automobile (Volvo racheté par le Chinois Geely en 2023). Après un pic historique vers 2016 (avec plus de 35 à 40 milliards d'euros d'IDE chinois en Europe cette année-là), les flux ont fortement chuté. De fait, en 2022, les IDE chinois entrants en Europe n'étaient plus que de 8 milliards d'euros (soit -77 % par rapport au pic de 2016), reflétant l'effet combiné du resserrement des contrôles en Europe et des restrictions de flux sortants capitaux en Chine **(2)**. En 2023, les investissements chinois en Europe ont encore reculé à 6,8 milliards d'euros, leur plus bas niveau depuis 2010. Signe d'un changement de nature, ces investissements se tournent désormais davantage vers des projets neufs (Greenfield) que vers des acquisitions : 78 % des IDE chinois en Europe en 2023 étaient des implantations ou extensions d'installations (usines de batteries, etc.), alors que seulement 22 % étaient des fusions-acquisitions. La valeur des acquisitions chinoises a chuté à 1,5 milliards d'euros en 2023, un plancher jamais vu depuis la crise de 2009. Aucun rachat individuel supérieur à 200 millions n'a eu lieu en 2023 (contre sept méga-deals de ce type en 2022), témoignant de la prudence accrue des entreprises chinoises face au filtre des contrôles européens et aux difficultés économiques en Chine même.

Néanmoins, si l'UE a commencé à fermer la porte aux acquisitions hostiles, la Chine s'adapte en opérant un redéploiement sectoriel de ses investissements : près de 70 % des IDE chinois en 2023 concernaient le secteur des véhicules électriques (EV) et des batteries – par exemple de nouvelles usines en Hongrie, en Allemagne ou en France – contre 41 % en 2022 **(3)**. Cette focalisation sur la mobilité électrique fait que des pays comme la Hongrie sont devenus les premiers récipiendaires des capitaux chinois (44 % du total européen en 2023).

De plus, de nombreux actifs européens sont déjà contrôlés, partiellement ou totalement, par des entités chinoises, ce qui constitue un risque pour la sécurité. Par exemple, des sociétés d'État chinoises (COSCO, China Merchants) détiennent des participations dans au moins quinze ports européens à ce jour, répartis dans sept États membres. La Chine contrôle la majorité du port du Pirée en Grèce depuis 2016, possède 20% du terminal à conteneurs de Hambourg (Tollerort) en Allemagne, ainsi que des parts dans les ports de Zeebrugge et d'Anvers (Belgique), de

(1) Commission européenne, *Questions and Answers on the pre-disclosure of duties on imports of subsidised electric cars from China*, communiqué de presse, 12 juin 2024, [disponible ici](#).

(2) Voir Pablo Barrio, Sabine Bey, Violaine Faubert et Florian Le Gallo, « Une mappa mundi des investissements stratégiques : quel contrôle en France ? », Banque de France, Bloc-note Éco, 17 février 2025, [disponible ici](#). Le seuil de contrôle des IDE par le ministère de l'Économie et des Finances a été abaissé à 10 % du capital de l'entreprise pour les investissements non européens, tandis que la liste des secteurs concernés par ces contrôles a été élargie.

(3) Agatha Kratz, Max J. Zenglein, Alexander Brown, Gregor Sebastian et Armand Meyer, *Chinese FDI in Europe: 2023 Update*, Rhodium Group, 6 juin 2024, [disponible ici](#).



Valence et Bilbao (Espagne), de Malte, du Havre et Marseille (France), Rotterdam (2022), etc. Ces prises de participation réalisées durant la décennie 2010 visent, selon le récit officiel des autorités, à mailler le réseau logistique européen dans le cadre des Nouvelles Routes de la Soie maritimes. Elles signifient surtout d'importantes pertes de souveraineté des pays européens, et autant de leviers d'actions hybrides (espionnage industriel, sabotages, cyberattaques, gel des voies d'approvisionnement européennes, cf. *infra*).

Des entreprises chinoises ont également investi dans des pans entiers de réseaux critiques européens **(1)**. Par exemple, State Grid Corporation of China, le plus grand gestionnaire de réseau électrique en Chine, détient 25 % du gestionnaire des réseaux électriques portugais et luxembourgeois. De même, dans les télécommunications, avant les restrictions récentes, la présence d'équipements Huawei dans les réseaux 4G/5G de certains pays constitue encore en 2025 un risque d'espionnage et d'intrusion. Dix États de l'UE ont déjà banni Huawei de leurs infrastructures critiques, mais d'autres tardent à agir.

Ces investissements sont orchestrés par un réseau bancaire chinois bien implanté dans l'UE, et en particulier au Luxembourg, qui est devenu la place forte de la finance chinoise dans l'UE, jouant un rôle central dans la stratégie d'expansion économique de la Chine en Europe. De fait, sept des plus grandes banques chinoises, dont la Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC), la Banque de Chine (BOC) et la China Construction Bank (CCB), ont établi leur siège européen à Luxembourg. Signe de l'influence de la Chine dans ce pays, la Banque internationale de Luxembourg, banque historique du Grand-duché datant du milieu du dix-neuvième siècle, a été acquise par la *holding* chinoise Legends holding en 2018. Cette présence facilite la structuration de véhicules d'investissement complexes, souvent à travers des fonds alternatifs tels que les SICAR, SIF ou RAIF, qui bénéficient d'une régulation souple et d'une fiscalité avantageuse. Le cas de Hauck & Aufhäuser illustre cette dynamique : cette banque privée allemande, acquise en 2016 par le conglomérat chinois Fosun, a développé plusieurs entités luxembourgeoises spécialisées dans la gestion de fonds alternatifs et de plateformes d'investissement. Bien que Fosun ait cédé Hauck & Aufhäuser à ABN Amro en 2024, certaines unités luxembourgeoises, notamment celles dédiées à la gestion de fonds alternatifs, sont restées sous contrôle chinois, témoignant de l'intérêt stratégique de ces structures. Cette concentration d'activités financières chinoises au Luxembourg soulève des préoccupations quant à la transparence et à la sécurité économique de l'Union européenne. En effet, ces structures peuvent servir à contourner les réglementations plus strictes d'autres États membres, facilitant ainsi des investissements dans des secteurs sensibles.

En outre, il convient de noter que le Luxembourg est un vecteur d'investissements indirects de la Chine dans l'UE, qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques d'IDE **(2)**. S'il n'existe pas de chiffres officiels sur les investissements directs et indirects dans l'UE en provenance de Chine, l'intensité de l'activité financière chinoise au Luxembourg peut légitimement être une source d'inquiétude, car elle peut servir à des opérations d'acquisitions agressives masquées. Concrètement, il est possible pour les filiales chinoises au Luxembourg de lever des fonds sur la place financière grand-ducale pour ensuite les investir dans l'UE, permettant une hausse des actifs chinois dans l'UE sans IDE supplémentaire à proprement parler.

(1) Voir Clémence Pèlerin et Hugo Marciot, *La Chine aux portes du réseau électrique européen*, Groupe d'études géopolitiques, janvier 2021, [disponible ici](#).

(2) Les investissements provenant de filiales d'un Etat étranger implantée dans le pays ou la région considérée sont qualifiés d'investissements indirects.



Des dépendances économiques à la Chine qui exposent l'UE à des risques majeurs

À court terme, l'UE doit gérer des vulnérabilités immédiates résultant des pratiques économiques chinoises passées et présentes. Ces risques, qui sont susceptibles de se matérialiser à tout moment, menacent directement la sécurité économique et stratégique des Européens.

Espionnage économique et captation de technologies

La menace d'espionnage industriel chinois dans l'UE est élevée. Plusieurs États membres alertent sur des activités illicites de renseignement économique menées par la Chine : le service de renseignement danois (PET) publie ainsi depuis 2022 un rapport annuel sur la « menace d'espionnage » chinoise visant le Danemark, documentant des cas de transferts illégaux de technologies sensibles vers la Chine (1). De nombreuses entreprises européennes – dans les biotechnologies, les semi-conducteurs, l'aéronautique, etc. – sont la cible de vols de données, de cyberattaques ou d'achats frauduleux de la part d'entités liées à l'État chinois. Ce pillage technologique peut avoir un impact immédiat sur la sécurité : par exemple, le détournement de plans de moteurs d'avion ou de matériels militaires *via* un cyber-espionnage peut affaiblir l'avantage technologique de l'Europe et renforcer l'arsenal chinois. À court terme, tant que des mesures de protection supplémentaires ne soient en place, chaque jour qui passe expose des entreprises européennes à ce risque d'ingérence économique. L'impact cumulé se traduit par une érosion compétitive (la Chine rattrapant son retard technologique sur le dos des innovateurs européens) et par la possibilité que des technologies européennes se retrouvent intégrées à des systèmes militaires chinois et russes, utilisés demain contre des intérêts occidentaux.

La stratégie chinoise de captation de technologies cible en particulier le domaine militaire et les technologies duales. Un cas marquant est celui des pays nordiques. La Chine a fait l'acquisition dans les années 2010, de trois entreprises de semi-conducteurs (dont Silex Microsystems et Chematur) (2). En 2018, la Suède avait acquis le plus important montant d'IDE chinois en Europe. Un autre vecteur d'espionnage économique est l'envoi d'étudiants chinois dans les universités et les laboratoires européens (3). Il y a désormais consensus sur le fait que nombre de ses étudiants sont en contact avec les services de renseignement chinois. Ainsi, en 2015, une étudiante chinoise en stage chez Valeo avait volé des données sensibles. De même, plus récemment, en 2021, le réseau d'écoles d'ingénieurs a établi un partenariat d'échanges d'étudiants avec la Xi'an Jiaotong University, très liée à l'armée populaire de libération. Dans ce contexte, il est légitime de s'étonner de la présence en nombre d'étudiants chinois à l'École polytechnique, campus à la pointe de l'innovation technologique et école militaire de premier plan.

Une présence économique vectrice d'une influence subreptice...

Au fil du temps, si les investissements et les liens économiques chinois se maintiennent dans certains pays européens, Pékin pourrait en retirer une influence politique croissante sur le continent. Déjà, dans les années 2010, on a observé que des pays fortement engagés économiquement avec la Chine avaient parfois adouci leurs positions diplomatiques vis-à-vis de Pékin.

(1) *Assessment of the espionage threat to Denmark – The threat from foreign state intelligence activities targeting Denmark*, 2022.

(2) James A. Lewis et Heather A. Conley, *Chinese Technology Acquisitions in the Nordic Region*, CSIS, 24 septembre 2020, [disponible ici](#).

(3) Antoine Izambard, *France-Chine. Les liaisons dangereuses*, Stock, 2019.

L'exemple le plus saillant est celui de l'Allemagne, dont l'intensité de la relation commerciale avec la Chine a créé un biais cognitif majeur et généralisé par les élites politiques et économiques allemandes (phénomène de « capture des élites économiques »), qui perdure encore aujourd'hui (1). Ce biais favorable à Pékin a pour effet que le gouvernement et les entreprises adoptent des positions quasi-systématiquement favorables à la Chine, tout en laissant l'entrisme économique de cette dernière s'opérer dans ce pays au cœur de l'UE, ce qui représente une menace stratégique majeure. De fait, les autorités allemandes n'ont eu de cesse de rappeler le « partenariat gagnant-gagnant » entre les deux économies, tandis qu'encore récemment, le chancelier Olaf Scholtz approuvait, fin 2022, l'acquisition d'un quart du port de Hambourg par le Chinois COSCO.

Les autres exemples de pays influencés par la Chine en raison de leurs dépendances économiques sont nombreux. La Grèce, après avoir accueilli COSCO au Pirée, a bloqué en 2017 une déclaration de l'UE critiquant la Chine sur les droits de l'homme. La Hongrie, bénéficiaire d'investissements chinois (chemin de fer Budapest-Belgrade, usine de batteries CATL), s'est opposée à des sanctions ou déclarations communes de l'UE sur la Chine à plusieurs reprises. Le Luxembourg, enfin, se targue d'être la capitale de la finance chinoise en Europe (2), ayant même créé un portail dédié à la Chine (*Gateway to China*) au sein de sa bourse, le Luxembourg Stock Exchange. Le ministre des Finances se rend chaque année – dernièrement en janvier 2025 – en Chine pour célébrer et renforcer les liens financiers entre les deux pays.

À moyen terme, si ces liens perdurent voire s'approfondissent dans certains États, la cohésion européenne pourrait être fragilisée sur des dossiers stratégiques : Pékin disposerait de leviers d'influence pour diviser les États membres (promesse d'investissements ou menaces de retraits). Par exemple, l'Italie jusqu'en 2023 était formellement membre de l'initiative chinoise des Nouvelles Routes de la Soie (BRI) – unique cas du G7 –, ce qui la plaçait en position ambiguë vis-à-vis des orientations communes de l'UE (Rome a finalement annoncé son retrait de la BRI fin 2023, reconnaissant le peu de bénéfices économiques et les inquiétudes stratégiques liées à ce partenariat). Demain, la Chine pourrait chercher à consolider un bloc de pays européens « amis de la Chine », par exemple en Europe centrale/balkanique *via* des investissements ciblés, créant au cœur du continent européen un groupe de pression pro-Pékin. Cela représenterait un risque pour la sécurité européenne au sens large, car l'UE pourrait peiner à prendre des décisions fermes (sanctions, contrôle d'exportation, etc.) s'il existe une minorité de blocage sensible aux intérêts chinois. En somme, les dividendes géopolitiques que la Chine peut tirer de ses prédatons économiques – en achetant de l'influence politique à travers ses investissements – pourraient se matérialiser dans les années à venir si les Européens ne restent pas vigilants et unis.

... voire de coercition économique et de pressions politiques assumées

Pour la Chine, l'économie, le commerce, la finance constituent de véritables leviers pour exercer des pressions politiques, voire des coercitions, afin de provoquer des revirements de positions de ses compétiteurs occidentaux en faveur de ses intérêts. De fait, le moyen terme pourrait voir survenir des crises géopolitiques majeures impliquant la Chine (par exemple, un conflit ouvert autour de Taïwan). Dans un tel scénario d'ici 2030, si les Européens s'alignent sur des sanctions occidentales contre Pékin ou sur un soutien aux alliés indopacifiques, ils s'exposent à des mesures de rétorsion de grande ampleur de la part de la Chine. Pékin pourrait par exemple suspendre ses exportations vers l'Europe de catégories entières de produits. Étant donné l'ampleur de nos dépendances (dans la tech, l'énergie verte, etc.), l'impact serait sévère. Certes, l'UE se doterait à ce stade de contre-mesures (*via* l'instrument anti-coercition notamment), mais à moyen terme ces outils sont inédits et non testés – leur pouvoir de dissuasion reste incertain. Un risque est que la Chine, ayant renforcé son auto-suffisance interne d'ici là (elle vise l'indépendance en

(1) Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer et Paul-François Charon, *Les opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien*, éd. Équateurs, 2024, pp. 264-266.

(2) Rhodium Group & Mercator Institute for China Studies, *Chinese FDI in Europe: 2024 update*, avril 2025.



semi-conducteurs, aéronautique, etc.), soit en position de mieux supporter un bras de fer économique que l'UE. La stratégie de Xi Jinping consiste précisément à rendre la Chine « moins dépendante du monde et le monde plus dépendant de la Chine » (1). Si cette stratégie aboutit vers 2030, l'UE pourrait se trouver du côté perdant du levier économique : Pékin capable d'endurer l'absence de commerce avec l'UE, mais les Européens incapables de se passer des fournitures chinoises. Le moyen terme est donc critique pour rééquilibrer cette dépendance avant qu'un choc éventuel ne survienne.

La Chine a démontré sa disposition à recourir à des mesures de rétorsion, voire de coercition, économique afin de faire pression sur des pays adoptant des positions lui déplaisant. L'exemple récent le plus saillant fut la Lituanie en 2021-2022 : après que Vilnius a renforcé ses liens avec Taïwan, Pékin a purement et simplement bloqué toutes ses importations en provenance de Lituanie, et même les exportations d'autres pays de l'UE contenant des composants lituaniens. Des entreprises allemandes, françaises, suédoises utilisant des pièces lituaniennes ont vu leurs produits retenus en douane chinoise du jour au lendemain. Cette sanction extraterritoriale a pris l'UE de court et exposé son incapacité, à l'époque, à protéger un petit État membre ciblé par Pékin. Ce cas a directement motivé la création d'un Instrument anti-coercition européen, entré en vigueur fin 2023, pour permettre à l'UE de riposter unitairement à ce type d'attaque (par des contre-mesures commerciales). Néanmoins, d'ici à ce que cet instrument soit testé, la menace demeure que la Chine tente de diviser l'UE en punissant un pays afin de dissuader les autres de tenir une ligne ferme. En 2023, la Pologne et la Slovaquie ont rapporté des signaux de pression chinoise lorsqu'elles ont, à l'instar de la Lituanie, renforcé leur soutien à Taïwan. Par ailleurs, la Chine a lancé en janvier 2024 une enquête antidumping contre les exportations européennes de vin et spiritueux (notamment le cognac français), perçue comme des représailles ciblées à l'annonce par Bruxelles d'une enquête sur les subventions chinoises aux voitures électriques. Ce bras de fer commercial instantané illustre comment Pékin n'hésite pas à frapper des secteurs emblématiques (les vins français dans ce cas) pour faire pression politiquement sur l'UE. À court terme, toute décision européenne déplaisant à la Chine (par ex. sanctions liées aux droits de l'homme, restrictions technologiques) peut s'accompagner d'une riposte économique directe de Pékin contre des exportateurs ou entreprises européennes. Cela crée un climat d'incertitude pour les acteurs économiques européens, susceptibles d'être pris en otage de considérations géopolitiques à tout moment. Ce rapport de force défavorable à l'UE a conduit celle-ci à faire preuve de réticence à l'heure où les États-Unis mettaient en place, sous la présidence Biden, des sanctions secondaires visant les banques chinoises qui aidaient la Russie à contourner les sanctions occidentales.

Ainsi, sur le plan commercial, les dépendances commerciales déjà fortes créent un risque réel pour l'UE : si une crise diplomatique majeure ou un événement interne à la Chine venait à perturber ces chaînes d'approvisionnement, nous pourrions connaître des pénuries sévères et soudaines de biens critiques. Or, la résilience européenne face à ces scénarios reste très limitée en 2025, les stocks stratégiques ou les alternatives internes existantes n'étant pas encore suffisants. De fait, la Chine a déjà mis en place des restrictions aux exportations dans des contextes d'irritants diplomatiques, comme en 2010 et en 2020 (restrictions d'exportations de terres rares, respectivement au Japon et aux États-Unis).

A terme, des vulnérabilités stratégiques et tactiques en cas de conflit majeur

Sur le temps long, le risque d'un conflit militaire impliquant la Chine (Taïwan ou autre) ne peut être écarté. Si, vers 2040, une confrontation ouverte devait survenir, les Européens pourraient être amenés à y prendre part d'une manière ou d'une autre (sanctions économiques, soutien logistique ou politique, etc.). Or, si d'ici là l'UE n'a pas drastiquement réduit ses dépendances économiques vis-à-vis de la Chine, Pékin pourrait exercer une pression économique insoutenable pour la dissuader d'intervenir. Plus encore, la présence de la Chine dans le capital

(1) Selon la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, dans son discours du 30 mars 2023.



d'entreprises et d'infrastructures critiques européennes constituent des points de contrôle permettant à Pékin de ralentir les opérations, de paralyser les systèmes d'information des chaînes de valeur (en effet, les SI des entreprises sont souvent intégrés le long des chaînes de valeur), voire d'opérer des sabotages.

Imaginons qu'en 2040, l'UE importe encore la quasi-totalité de ses équipements solaires, batteries, produits électroniques et matières premières critiques de Chine : dans un tel scénario, Pékin pourrait couper tous ces flux stratégiques, plongeant l'Europe dans un chaos économique en quelques mois – avec pénuries d'énergie, de véhicules, de produits médicaux ou technologiques. Face à cette menace, l'UE serait tentée de rester neutre ou conciliante dans le conflit afin d'éviter un effondrement interne. Ce choix géopolitique, dicté par la contrainte économique, fracturerait l'alliance occidentale et compromettrait la capacité des Européens à défendre leurs principes, leurs intérêts, leurs partenaires et leur souveraineté.

La présence économique de la Chine en Europe et les dépendances du continent européen aux exportations chinoises offrent autant de leviers d'actions hybrides, c'est-à-dire d'opérations sous le seuil du combat militaire visant à affaiblir l'adversaire, en ciblant son économie et ses forces morales. Ainsi, le contrôle par la Chine d'infrastructures critiques européennes (ports, infrastructures électriques, banques) est susceptible de lui offrir des leviers majeurs de blocage de l'activité économique. En particulier, le capital chinois présent dans les entreprises de distribution d'électricité constitue une menace stratégique majeure, puisque les réseaux électriques constituent des infrastructures essentielles à la poursuite de l'activité économique. De même, le contrôle de ports européens stratégiques pourrait permettre à la Chine de ralentir subrepticement, voire de bloquer – par exemple par une cyberattaque programmée ou par des actions de sabotage – les opérations portuaires, mettant en grande difficulté l'économie européenne. Sur le plan financier, les activités financières chinoises en Europe et la détention de bons du Trésor par la Chine pourrait lui permettre d'opérer des spéculations afin de déstabiliser les marchés financiers. De même, la Chine pourrait utiliser ses entreprises en Europe pour déployer des cyberattaques en s'ingérant dans les systèmes d'information de ses clients ou de ses prestataires (les systèmes d'information sont souvent imbriqués au sein d'une même chaîne de valeur). À l'extrême, en cas de conflit armé, cela pourrait considérablement compliquer la production d'armements.

Ainsi, à long terme, une dépendance économique non maîtrisée pourrait se traduire par une impuissance stratégique. Enchaînés par leurs besoins vitaux, les Européens ne pourraient plus réagir librement face à une agression chinoise. Ce scénario de chantage potentiel est précisément ce que cherche à éviter la stratégie de sécurité économique de l'UE – mais pour cela, les mesures de résilience doivent produire leurs effets bien avant 2040.



Perspectives : sans un réveil européen, une aggravation prévisible des dépendances et des risques

À plus longue échéance (horizon 2040 et au-delà), les tendances initiées pourraient se muer en mutations stratégiques profondes défavorables aux Européens, dans un contexte où la Chine serait devenue encore plus puissante économiquement et technologiquement. Si aucune correction majeure n'est apportée, nos dépendances économiques vis-à-vis de la Chine pourront se muer en déclin économique durable, dans le contexte d'une hégémonie chinoise, qui se traduirait, *in fine*, par un déclassement militaire des pays européens.

Des dépendances commerciales dans des secteurs stratégiques susceptibles de s'accroître

Si les Européens ne diversifient pas vigoureusement leurs sources et n'investissent pas dans des capacités propres, la transition verte et numérique risque de les lier encore plus à la Chine. En effet, la demande en batteries électriques et en matériaux critiques va exploser d'ici 2040 : par 7 pour les batteries **(1)**, par 3 à 7 pour les terres rares, par environ 40 pour le lithium et par 20 à 25 pour le cobalt, le graphite et le nickel **(2)**. Or, sans diversification substantielle de nos approvisionnements, c'est la Chine qui fournira l'essentiel de ces besoins accrus. Cela signifie que pour réaliser son Pacte vert (éoliennes, panneaux solaires, batteries de véhicules électriques) et sa transition numérique (fibres optiques, objets connectés), l'UE pourrait se rendre structurellement dépendante de la Chine à un niveau supérieur à celui du pétrole du Moyen-Orient au vingtième siècle. Par exemple, la Chine contrôle déjà environ 60 % de la transformation mondiale du lithium et environ 73 % de celle du cobalt, éléments indispensables aux batteries et aux aimants. Si aucune alternative n'émerge, en 2030 les *gigafactories* européennes de batteries fonctionneront en grande partie grâce à des composantes chimiques en provenance de Chine. De même, dix-neuf panneaux solaires sur vingt installés en Europe sur la prochaine décennie pourraient provenir de Chine sans réindustrialisation du secteur solaire européen **(3)**.

Cette dépendance concerne au premier chef les plans de relance verts européens – menaçant à terme la sécurité énergétique (car qui contrôle les composants contrôle la production d'énergie renouvelable) et la compétitivité industrielle (si le coût des intrants est dicté par la Chine). À moyen terme, la Chine pourrait ainsi verrouiller les chaînes de valeur du futur (électromobilité, hydrogène, réseaux intelligents) en s'assurant que chaque maillon – de l'extraction à la fabrication des composants critiques – passe par ses usines. Sans alternatives, l'Europe en 2030-2035 n'aurait d'autre choix que de composer avec Pékin pour alimenter ses industries stratégiques, ce qui affaiblirait considérablement son autonomie de décision dans des situations de crise internationale (par crainte de perdre l'accès à ces intrants critiques). Il n'est pas à exclure, à long terme, qu'en cas de conflit, direct ou – plus probablement – indirect, la Chine pourrait tout simplement mettre à l'arrêt les usines de production d'armement européens qui fonctionneront – transition écologique et disparition des énergies fossiles inéluctable – à l'électricité renouvelable. En somme, si aucune action corrective n'est entreprise, l'UE pourrait, d'ici deux décennies, devenir un acteur largement dépendant et en déclin relatif dans un monde dominé économiquement par la Chine. Ses choix stratégiques en seraient contraints, sa sécurité compromise par le chantage potentiel sur ses approvisionnements, et son modèle de gouvernance économique fragilisé par l'érosion des règles internationales.

(1) International Energy Agency, *Global Critical Minerals Outlook 2024*, 17 mai 2024, [disponible ici](#).

(2) International Energy Agency, *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions*, mai 2021, [disponible ici](#).

(3) De fait, en 2022, 95 % des panneaux solaires installés dans l'UE provenaient de Chine, selon Eurostat (communiqué du 8 novembre 2023, [disponible ici](#)).



Un affaiblissement durable, voire une marginalisation, de l'industrie européenne

Les prédatons économiques chinoises, si elles ne sont pas contenues, pourraient aboutir d'ici cinq à dix ans à un affaiblissement structurel de la base industrielle et technologique européenne. D'une part, la concurrence déloyale évoquée en court terme pourrait produire tous ses effets : l'industrie automobile européenne, pilier de plusieurs économies (Allemagne, France, Suède, etc.), pourrait perdre des parts de marché décisives face aux véhicules électriques chinois moins chers. Les projections du secteur suggèrent qu'en 2030, les marques chinoises pourraient capter 15 % à 20 % du marché européen des VE – un choc comparable à l'arrivée des voitures japonaises dans les années 1980, mais amplifié par la taille de la Chine. Une perte de souveraineté industrielle dans le domaine des véhicules aurait des implications dépassant largement le secteur. De même, sans mesures anti-*dumping* fortes, les équipements d'énergies renouvelables « *Made in EU* » pourraient quasiment disparaître : certaines usines européennes de panneaux solaires ou d'éoliennes ont déjà fermé sous la pression des importations subventionnées chinoises. Une fois perdus, ces capacités industrielles et savoir-faire seront difficiles à recréer.

D'autre part, la captation de technologies pourrait porter ses fruits pour la Chine qui ambitionne dès 2030 d'être leader en IA, en informatique quantique, en biotechnologies – secteurs où elle investit massivement, y compris *via* l'acquisition de *start-ups* et de talents occidentaux. Si les Européens ne protègent pas mieux leur propriété intellectuelle et ne stimulent pas davantage l'innovation, ils se feront distancer dans ces domaines clés. Le vol de propriété intellectuelle d'aujourd'hui peut se traduire par un concurrent chinois dominant demain. Par exemple, la Chine a rattrapé l'Europe dans les technologies de drones et de communications sécurisées en partie en absorbant des connaissances occidentales. À moyen terme, cela pose la question de notre souveraineté technologique : saurons-nous encore produire les technologies critiques dont nous aurons besoin en 2035, ou devons-nous les importer de Chine ? Un affaiblissement industriel prolongé a aussi des conséquences géopolitiques : une Europe économiquement dépendante et technologiquement en retard aurait moins de poids dans le monde multipolaire des années 2030, devenant un « *junior partner* » soit des États-Unis, soit de la Chine, au lieu d'un pôle autonome.

À long terme, l'UE pourrait devenir une « dépendance économique » de la Chine, fournissant un marché pour les produits chinois et une source de technologies à absorber, sans bénéficier en retour d'un accès réciproque ou d'un levier d'influence équivalent. Cette situation affaiblirait non seulement la prospérité économique européenne, confrontée à un risque croissant de stagnation ou de décroissance relative, mais aussi sa sécurité globale : un continent économiquement dominé n'a que peu de poids pour se défendre, pour résister aux pressions extérieures ou pour promouvoir ses intérêts dans un monde multipolaire. À l'extrême, l'Europe deviendrait l'arrière-fond de l'économie chinoise, la fournissant en produits à faible valeur ajoutée, tandis qu'elle serait contrainte d'importer des produits technologiques chinois dans des conditions commerciales défavorables. C'est ainsi que Mario Draghi a alerté, à l'occasion de la publication de son rapport sur la compétitivité de l'UE, sur la « lente agonie » de l'Europe face à la Chine : « Soit nous appliquons [ces recommandations], soit l'Europe subira une lente agonie » (1).

Une soumission aux valeurs et aux standards normatifs chinois

Si la Chine poursuit sa croissance et ses avancées technologiques tandis que l'UE stagne sous dépendance, le centre de gravité de l'économie mondiale pourrait se déplacer quasi entièrement vers l'Asie. En 2040, la Chine pourrait représenter plus de 25 % du PIB mondial, avec une base industrielle de pointe, faisant de l'UE – qui ne pèserait alors qu'environ 10 % du PIB mondial – un acteur secondaire. Un tel basculement signifierait que les règles du jeu économiques seraient largement fixées à Pékin, et non plus à Bruxelles ou à Washington. Dès la fin de la décennie, vers 2030, la Chine pourrait imposer ses propres normes technologiques et industrielles à l'échelle mondiale dans

(1) Discours du Mario Draghi du 9 septembre 2024, à l'occasion de la publication de son rapport sur la compétitivité de l'UE, *The Future of European Competitiveness*.



certaines domaines, reléguant l'UE à un rôle de suiveur. De fait, Pékin investit dans des initiatives de standardisation internationale – par exemple sur la 5G, l'Internet des objets, ou encore les réseaux d'énergie – cherchant à faire prévaloir ses standards (souvent moins protecteurs en termes de sécurité ou de données). Si la Chine réussit, les entreprises européennes pourraient être contraintes d'adopter des technologies chinoises pour rester compatibles avec le marché global, créant une dépendance *de facto*. Un exemple serait la monnaie numérique : la Chine a un temps d'avance avec son e-yuan. Si, en 2030, le yuan numérique devenait une monnaie largement utilisée dans les échanges internationaux, les banques européennes pourraient se voir contraintes de l'intégrer dans leurs systèmes, donnant à la banque centrale chinoise une fenêtre sur les transactions. Ce verrouillage normatif, bien qu'indirect, fait partie des risques à moyen et long terme car il conditionne la latitude stratégique des Européens dans le futur numérique. De plus, l'UE pourrait être dans l'incapacité de projeter ses normes et ses valeurs (par exemple en matière de concurrence, de propriété intellectuelle ou de développement durable) dans les échanges internationaux. On observe déjà les prémices de cette évolution dans certaines organisations internationales, où la Chine cherche à imposer ses priorités, ses standards, et ses logiques commerciales.

Un déclasserment technologique et militaire

Sur le long terme, si la Chine continue d'absorber les technologies et les talents venus d'Europe (*via* acquisitions, transferts ou espionnage), elle pourrait prendre une avance technologique telle que les Européens deviendraient non seulement dépendants économiquement, mais aussi stratégiquement et militairement. Si la dynamique actuelle perdure, l'Europe pourrait subir à l'horizon 2040 un décalage technologique et militaire significatif par rapport à la Chine. Pékin investit massivement dans la R&D et le complexe militaro-industriel, intégrant les innovations civiles à ses capacités de défense (stratégie de fusion militaro-civile), c'est-à-dire les technologies dites « duales ».

De fait, la domination commerciale recherchée par la Chine dans nombre de secteurs civils (véhicules électriques, énergie, terres rares, etc.) aura pour effet, si elle perdure sur le temps long, d'étouffer les industries européennes, qui souffrent d'un déficit de compétitivité en raison des pratiques de *dumpings* et d'aides d'État, et de déclasser l'Europe. Finalement, cette moindre capacité à innover se traduira par des vulnérabilités dans le domaine de l'armement. De fait, nombre d'innovations civiles sont utilisées directement dans les armées, ou ont des effets d'entraînement pour les innovations de défense. Plus encore, la Chine déploie une stratégie de véritable *continuum* entre son industrie civile et son industrie de défense, les deux se nourrissant dans le cadre de synergies dépassant les seules technologies duales **(1)**. Lors du Congrès du PCC de 2017, Xi a même parlé de « fusion civilo-militaire », permettant une irrigation réciproque des industries civils et militaires. Finalement, il apparaît clairement que la stratégie de domination commerciale sert, *in fine*, la supériorité de l'armée populaire de libération.

Ainsi, si la Chine devait distancer l'Occident dans des technologies de rupture (intelligence artificielle, quantique, spatial, etc.), les armées européennes pourraient se retrouver équipées d'une génération en retard, ou même dépendantes d'importations technologiques chinoises pour certaines composantes. Un scénario extrême serait celui où la Chine devient un exportateur net d'armements sophistiqués vers le reste du monde, tandis que les Européens auraient négligé d'entretenir leur avantage technologique. Cela poserait un risque direct : sécurité affaiblie (difficulté à dissuader ou contrer des systèmes d'armes chinois plus avancés) et perte d'autonomie stratégique (si certaines technologies critiques des systèmes de défense européens intègrent des éléments d'origine chinoise faute d'alternative). On peut penser à la dépendance historique de l'Europe au GPS américain ; transposée à la Chine, ce serait par exemple une dépendance à un système de navigation ou d'imagerie chinois pour les drones ou missiles européens – une vulnérabilité majeure en cas de confrontation. À long terme, la suprématie économique chinoise pourrait ainsi se traduire par une suprématie technico-militaire, plaçant les Européens dans une position de faiblesse stratégique durable face à Pékin.

(1) Académie de défense de l'École militaire, *Synthèse documentaire Chine*, 2019.

Recommandations stratégiques : sortir de la torpeur coupable

Réduire les dépendances critiques vis-à-vis de la Chine : diversification et résilience

Recommandation 1 • Diversifier les chaînes d'approvisionnement

L'UE doit accélérer la mise en œuvre de sa stratégie de « *derisking* » en diversifiant ses sources d'importation pour les matières premières et produits stratégiques. Le nouvel Acte sur les matières premières critiques fixe l'objectif qu'aucun pays tiers ne fournisse plus de 65 % de l'approvisionnement de l'UE pour un matériau stratégique. Il faudra identifier et soutenir activement des fournisseurs alternatifs (pays alliés, partenaires émergents) pour des ressources comme les terres rares, le lithium, le cobalt, le graphite, etc. Des partenariats ont été amorcés avec le Canada, l'Australie, des pays africains – ils doivent se traduire en projets concrets d'extraction et de raffinage hors de Chine. En parallèle, encourager le « *friend-shoring* » (relocalisation vers des pays de confiance) et le « *near-shoring* » (rapatriement dans l'UE ou dans le voisinage) pour des chaînes de valeur critiques (par exemple, production de principes pharmaceutiques, fabrication d'équipements médicaux, de puces électroniques en partenariat avec Taïwan ou Corée, etc.). Les Européens devront sans doute accepter d'investir davantage malgré des coûts supérieurs à court terme, en échange d'une sécurité d'approvisionnement accrue.

Recommandation 2 • Constituer des stocks stratégiques

Pour les intrants les plus critiques pour lesquels la diversification prendra du temps (certaines terres rares spécifiques (1), matériaux pour batteries, etc.), l'UE et les États membres devraient créer des réserves stratégiques couvrant plusieurs mois de consommation. Ceci permettrait d'amortir l'impact d'une éventuelle interruption soudaine des flux en provenance de Chine. La pandémie a montré l'utilité de ce type de stock (par ex. pour les masques). Des mécanismes de financement commun (*via* le budget européen ou la BEI) pourraient soutenir les États dans l'acquisition et le stockage de tels stocks, en particulier pour les pays qui n'en ont pas les moyens individuels.

Recommandation 3 • Sortir de l'incantation industrielle : produire enfin en Europe

Face à l'offensive industrielle chinoise, les plans européens ne suffisent plus à masquer la faiblesse de notre production dans les secteurs critiques. Les initiatives comme l'*EU Chips Act* (43 milliards d'euros), l'Alliance des batteries ou le plan pour les matières premières critiques peinent à produire des effets tangibles : Northvolt est en faillite, ACC fait appel à des experts chinois, et les objectifs de souveraineté fixés à 2030 (20 à 30 % de production locale de batteries, 10 % d'extraction minière européenne, 40 % de raffinage en Europe) restent aujourd'hui largement hors d'atteinte. Le temps presse. Si l'Europe ne veut pas devenir la variable d'ajustement entre Washington et Pékin, elle doit mobiliser des moyens exceptionnels : assouplissement massif des règles d'aides d'État, commande publique stratégique orientée vers des filières locales, sécurisation foncière et énergétique des grands sites industriels. L'heure n'est plus à la consultation mais à la planification économique. Seule une mobilisation coordonnée des États, de l'UE et des industriels, sur le modèle d'Ariane ou Airbus, permettra d'engager une véritable reconquête productive.

Recommandation 4 • Encourager le « découplage ciblé » dans les secteurs de défense et de sécurité

Pour tout ce qui concerne la sécurité nationale (équipements pour les armées, communications gouvernementales, infrastructures critiques), les pays membres doivent viser une indépendance totale vis-à-vis de fournisseurs chinois

(1) US Geological Survey, *Mineral Commodity Summaries*, 2021, [disponible ici](#).



à moyen terme. Cela implique de bannir les composants chinois de ces secteurs (*via* des listes de fournisseurs approuvés) et de développer des sources alternatives nationales ou alliées. Par exemple, aucun drone, ni aucune caméra de surveillance d'origine chinoise ne devrait équiper les forces de l'ordre européennes d'ici quelques années, compte tenu des risques d'espionnage. Plusieurs pays ont déjà restreint Huawei/ZTE dans les réseaux 5G ; cette approche doit être étendue à d'autres domaines sensibles (*cloud* souverain sans technologie chinoise, réseaux électriques intelligents protégés, etc.). Un « principe de précaution sécuritaire » pourrait être adopté au niveau de l'UE : en cas de doute raisonnable sur une dépendance mettant en jeu la sécurité, agir pour l'éliminer préventivement.

Protéger les actifs stratégiques et les technologies sensibles européennes

Recommandation 5 • Éviter la présence d'entreprises chinoises (publiques ou privées) et infrastructures critiques et stratégiques dans l'UE

Dix États membres de l'UE ont déjà banni Huawei de leurs infrastructures critiques, mais d'autres tardent à agir. Thierry Breton, ancien commissaire européen au Marché intérieur, a averti en 2023 que la lenteur de certains pays à exclure les fournisseurs à haut risque laissait des failles majeures dans la sécurité collective européenne. Concrètement, tant que des équipements chinois subsisteront au cœur de réseaux stratégiques (télécoms, électricité, centres de données, etc.), la porte restera ouverte à des actions hostiles (sabotage, collecte de données sensibles) pouvant se produire sans préavis. La reprise en main des industries de réseau et des infrastructures devrait ainsi être rendue obligatoire dans tous les États membres par une directive européenne, tandis que la Commission européenne devrait se doter d'un véritable Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques, sur le modèle de celui qui existe au niveau du ministère de l'Économie et des Finances (SISSE). Ce service aurait pour mission d'établir une cartographie des actifs considérés comme stratégiques dans l'UE, qui devrait repasser sous pavillon européen d'ici 2030 au plus tard, date crédible à laquelle la Chine pourrait lancer une opération d'invasion de Taïwan. Il convient notamment de s'assurer que la Chine ne dispose pas d'une capacité de nuisance excessive sur certaines chaînes de valeur (par exemple, s'assurer que les SI d'entreprises chinoises en Europe ne sont pas interconnectés avec les SI d'entreprises européennes) ou voies logistiques (ports, chemins de fer...).

Recommandation 6 • Renforcer et harmoniser le contrôle des investissements étrangers (*FDI screening*)

L'UE a fait des progrès notables en dotant 24 de ses 27 membres d'un mécanisme de filtrage des investissements étrangers en 2023. Il faut aller plus loin pour combler les brèches restantes **(1)**. Premièrement, tous les pays (y compris la Grèce, Chypre, Croatie qui n'en avaient pas) doivent se doter d'un dispositif opérationnel – ce qui est en bonne voie, la Commission ayant proposé en janvier 2024 de rendre ce *screening* obligatoire partout. Deuxièmement, élargir le champ d'application : intégrer les investissements indirects (société écran européenne contrôlée par un investisseur chinois), couvrir aussi les projets « *greenfield* » stratégiques (une nouvelle usine peut autant menacer la sécurité qu'un rachat d'entreprise existante), et imposer un examen pour certaines catégories sensibles prédéfinies (par exemple toute prise de participation étrangère dans les semi-conducteurs ou l'intelligence artificielle au-delà d'un seuil doit être notifiée). Troisièmement, améliorer la coordination européenne : échanger systématiquement les informations entre États sur les projets d'investissement chinois, pour éviter le contournement (qu'un rachat refusé dans un pays soit tenté *via* une filiale dans un autre). Quatrièmement, assumer des interdictions lorsque nécessaire : plusieurs cas récents montrent que les Européens peuvent dire non – par exemple, l'Allemagne a bloqué le rachat d'une usine de semi-conducteurs (Elmos) par Sai MicroElectronics, l'Italie a annulé la vente d'une société de drones militaires à la Chine, le Royaume-Uni a forcé en 2022 le désengagement d'un groupe chinois

(1) Voir Laurent Amelot, *op. cit.*



d'une usine de puces. Ces décisions doivent servir de modèle. Aucun actif sensible ne doit être cédé à des entités chinoises si cela peut compromettre la sécurité ou l'ordre public européen – même si l'investissement apporte un gain financier à court terme. Il convient d'ailleurs d'aider les entreprises ciblées en leur proposant éventuellement des alternatives européennes (fonds souverains, investisseurs alliés) pour ne pas pénaliser leur développement.

Recommandation 7 • Élargir et intensifier le contrôle aux investissements sortants (*outbound*)

La fuite de technologies critiques vers la Chine s'opère également par le biais d'investissements ou co-entreprises d'entreprises européennes en Chine. Par exemple, un groupe high-tech européen qui construit un centre R&D en Chine pourrait involontairement transférer du savoir-faire sensible. De même, le capital-risque européen finançant des *start-ups* chinoises dans l'IA ou les semi-conducteurs contribue potentiellement aux avancées chinoises. Les IDE sortants sont enfin susceptibles de financer – même involontairement – les capacités militaires chinoises, à travers l'apport de fonds et de compétences à des secteurs duaux **(1)**. L'UE étudie depuis 2023 la mise en place d'un mécanisme de contrôle des investissements sortants sur le modèle américain. Il est recommandé de mettre en œuvre d'ici 2025 un cadre européen incitant les États membres à filtrer et, si nécessaire, bloquer des investissements sortants dans des secteurs ultra-sensibles (par exemple, l'électronique avancée, l'IA, les technologies quantiques à double usage). La Commission a publié une recommandation en ce sens en janvier 2024, identifiant les domaines technologiques à surveiller. Ce mécanisme devra s'articuler avec ceux de nos partenaires (États-Unis, Japon) pour éviter les échappatoires. L'objectif n'est pas d'interdire tout investissement en Chine, mais de prévenir les transferts de technologies critiques qui pourraient renforcer les capacités militaires ou de surveillance de Pékin. En complément, il convient de sensibiliser les entreprises européennes aux risques de partenariats en Chine : bien des firmes ont dû concéder des transferts de technologie pour accéder au marché chinois. À l'avenir, l'UE pourrait conditionner son soutien (par exemple, garanties publiques, financements) aux entreprises à un engagement de vigilance technologique lorsqu'elles investissent en Chine, afin qu'elles ne partagent pas des technologies sensibles au-delà de ce qui est strictement contrôlé par les autorités.

Recommandation 8 • Protéger la propriété intellectuelle et lutter contre l'espionnage économique et les cyberattaques

Il est crucial de muscler la défense contre l'espionnage industriel chinois. Cela passe d'abord par un renforcement des capacités de contre-ingérence des États (services de renseignement dédiés, coopération européenne *via* Europol/IntCen) pour détecter et contrer les opérations illégales (cyberattaques, recrutement d'informateurs, etc.). L'UE pourrait créer un centre de cyberdéfense partagé pour aider les entreprises stratégiques à sécuriser leurs données face aux cyber-intrusions chinoises. Ensuite, utiliser le levier juridique : appliquer fermement des sanctions en cas de vol de secrets industriels avéré, expulser les diplomates ou pseudo-hommes d'affaires impliqués dans l'ingérence. De plus, inciter les entreprises à mieux se protéger : charte de bonnes pratiques, audits de sécurité, partage d'information sur les modes opératoires d'espionnage. L'Union pourrait davantage soutenir financièrement la cybersécurité des PME innovantes qui n'en ont pas les moyens. L'initiative de la Gendarmerie nationale française qui, à travers son outil de pré-diagnostic cyber Diagonal, permet aux entreprises d'identifier en une demi-journée les failles de leurs systèmes d'information et d'échanger en direct avec un gendarme référent en cybersécurité, est particulièrement intéressant. De fait, la majorité des cyberattaques réussies sont dues à une erreur humaine liée à un manque de sensibilisation. Il s'agit très souvent de modes opératoires rudimentaires (*phishing*, fraude au président, etc.), qui peuvent être aisément détectés par des employés sensibilisés. Sur le plan diplomatique, l'UE doit continuer à pousser la Chine à respecter ses engagements internationaux en matière de propriété intellectuelle – même si les résultats sont maigres, chaque cas porté devant l'OMC ou les tribunaux chinois (lorsqu'une entreprise européenne attaque pour violation de brevet) doit être soutenu par les institutions européennes. Enfin, restreindre

(1) Mathilde Velliet, « Financer son rival. Quand les États-Unis et l'Europe investissent dans la tech chinoise », IFRI, 3 juillet 2024, [disponible ici](#).



considérablement la coopération scientifique et les échanges d'étudiants dans les domaines sensibles : par exemple, éviter que des chercheurs liés à l'armée chinoise n'accèdent aux laboratoires européens (*via* un filtrage des visas de recherche). Plusieurs pays (États-Unis, Royaume-Uni) ont déjà pris de telles mesures face aux programmes de talent chinois qui visaient à siphonner la connaissance scientifique. L'UE doit protéger son capital technologique humain avec la même vigueur.

Recommandation 9 • Sauvegarder les entreprises stratégiques européennes

La prédation économique chinoise passe également par des acquisitions furtives de PME de pointe ou des prises de participation minoritaires. En plus du *screening* défensif, l'UE pourrait adopter une approche plus offensive pour conserver la maîtrise de ses joyaux technologiques. Cela pourrait impliquer de créer un fonds européen de sauvegarde chargé d'intervenir en capital lorsque qu'une entreprise stratégique est en difficulté ou en vente, afin d'empêcher son rachat par un acteur chinois. Certains pays pratiquent déjà cela au niveau national (la France *via* son sa banque publique d'investissement Bpifrance, l'Allemagne *via* la KfW qui a acquis 20 % d'Uniper pour contrer un investisseur chinois). Une coordination européenne permettrait d'avoir la puissance de feu nécessaire pour des opérations plus larges. De plus, promouvoir les fusions intra-européennes pour atteindre une masse critique, plutôt que de vendre au plus offrant étranger : la consolidation au sein du marché européen est préférable à l'absorption par la Chine. Enfin, continuer d'appliquer le principe de réciprocité : tant que le marché chinois reste largement fermé aux investissements européens dans nombre de secteurs (services, télécoms, énergie, etc.), l'UE doit se réserver le droit de refuser la réciprocité. La Commission, en aval des États, devrait être habilitée – au-delà d'un certain montant – à bloquer une prise de contrôle chinoise même si un État membre y est favorable, si cela crée un déséquilibre concurrentiel par manque de réciprocité d'accès au marché (cette idée a été proposée par certains, mais pas encore en vigueur – elle pourrait intégrer une future réforme de la politique commerciale). Cela permettrait notamment de tempérer les Etats membres trop insouciant face aux acquisitions chinoises, menant à la vente d'actifs stratégiques (ex : réseau électrique, comme au Luxembourg, cf supra). De fait, il importe de rappeler qu'au regard de l'interconnexion et de l'interdépendance des économies européennes, la vente de certains actifs nationaux stratégiques à la Chine emportent des risques pour l'ensemble des Etats membres de l'UE.

Investir dans les alternatives et les capacités pour l'avenir

Recommandation 10 • Innovation et compétitivité européenne

La meilleure défense de l'UE à long terme sera sa capacité à rester à la pointe de l'innovation et à proposer des alternatives crédibles aux produits et technologies chinois. Il faut donc investir massivement dans la R&D sur les secteurs critiques (IA, quantique, batteries nouvelle génération, biotechnologies, etc.). L'UE a son programme Horizon Europe, mais les montants restent modestes face aux dépenses chinoises ou américaines. Un effort budgétaire coordonné des États membres pour la recherche de pointe, possiblement *via* un fonds européen spécial « technologies stratégiques 2030 », serait judicieux. Par exemple, consacrer 1 % du PIB européen additionnel par an pendant dix ans à la R&D stratégique. Cela permettrait de combler le retard et de former les talents dont les Européens ont besoin pour ne pas dépendre de l'étranger. En parallèle, faciliter la croissance des entreprises innovantes en Europe : créer un environnement dans lequel nos *start-ups deeptech* n'ont pas besoin de capitaux chinois pour se développer. Le renforcement de l'union des marchés de capitaux et l'aboutissement du troisième pilier de l'union bancaire (mise en place d'une juridiction unique pour l'ensemble des banques dans l'UE) sont ici cruciaux pour mobiliser l'épargne européenne vers nos propres pépites technologiques **(1)**. Si l'UE produit les Google ou Huawei de demain sur son sol, elle sera moins vulnérable aux choix étrangers. Le développement du

(1) Voir Enrico Letta, *Much more than a market*, avril 2024, [disponible ici](#) et Mario Draghi, *The Future of European Competitiveness*, septembre 2024, [disponible ici](#).



budget et de l'emprunt au niveau européen constitue également une piste intéressante pour accroître la force de frappe financière de l'UE, dans un contexte où les Etats sont déjà très endettés. Même si l'emprunt européen repose sur les mêmes contribuables, il permet au moins d'abaisser les taux d'intérêt exigés par le marché, et d'accroître les liquidités offertes par ce dernier grâce à l'attrait que constitue le nouveau produit d'épargne qu'est l'obligation publique européenne.

Recommandation 11 • Souveraineté numérique et standardisation

Face à une Chine qui héberge un tiers de la production industrielle mondiale en 2025 et pourrait en représenter la moitié d'ici 2040, l'Europe ne peut plus se contenter d'une stratégie défensive. Pékin avance vite, fort de coûts de production 30 à 40 % inférieurs ⁽¹⁾, de politiques industrielles massives dans un contexte économique intérieur déséquilibré avec une finance aux ordres (cf supra), et d'une montée en gamme qui se déploie de secteur en secteur : batteries, acier, automobile, machines-outils, nucléaire... L'UE risque de devenir la variable d'ajustement entre deux superpuissances. Pour éviter cela, elle doit engager une véritable contre-offensive industrielle et technologique. Cela passe par l'investissement massif dans des infrastructures critiques réellement autonomes : *cloud* souverain, constellations satellitaires comme IRIS², relocalisation de la production d'équipements 5G/6G via Nokia et Ericsson, et surtout montée en puissance rapide dans les batteries, les aimants permanents, les composants de véhicules électriques. Mais la bataille se joue aussi sur les normes : fixer les standards techniques, c'est s'assurer un avantage structurel. L'Europe doit donc renforcer sa présence dans les instances de normalisation, imposer des clauses de contenu local, durcir l'accès aux marchés publics pour les firmes extraterritoriales non réciproques, et surtout assumer une politique industrielle coordonnée à l'échelle continentale. Les outils existent (quotas, droits de douane, mécanismes de rétorsion ciblés) et pourraient être davantage utilisés, dans la lignée des droits de douanes anti-*dumping* appliqués par l'UE sur les véhicules électriques chinois depuis 2024.

Recommandation 12 • Offrir des alternatives aux pays tiers

La Chine gagne de l'influence en proposant financements et infrastructures aux pays en développement (initiative *Belt & Road*). L'UE a tout intérêt, pour sa propre sécurité, à ce que ces pays n'entrent pas dans une dépendance exclusive à Pékin. Il faut donc renforcer les offres européennes d'investissement à l'étranger, *via* par exemple sa stratégie *Global Gateway*, qui prévoit jusqu'à 300 milliards d'euros de financements d'ici 2027 pour des projets d'infrastructures durables dans le monde. En ciblant notamment les régions clés (Balkans, Afrique, Amérique latine) et des secteurs comme l'énergie, les transports, le numérique, l'UE peut contrer le narratif chinois et éviter que des partenaires stratégiques basculent totalement dans l'orbite économique chinoise. Par exemple, aider les pays africains riches en minerais stratégiques à développer localement la transformation, plutôt que d'exporter les minerais bruts directement en Chine ; ou encore proposer des solutions de réseau électrique en Afrique qui ne soient pas dominées par les équipements chinois. Cela réduira indirectement les risques pour l'UE en limitant la portée du « piège de la dette » ou des monopoles chinois dans des pays dont elle dépend par ricochet (cas du cobalt congolais contrôlé majoritairement par la Chine, qu'une initiative UE-Afrique pourrait rééquilibrer). Réinventer nos relations avec l'Afrique est donc nécessaire pour diversifier nos partenariats et éviter un encerclement diplomatique et géographique par la Chine, qui rachète de nombreuses infrastructures critiques en Afrique. A cet égard, la création d'un commandement pour l'Afrique, à l'état-major des armées, à la suite du désengagement militaire sur le terrain, traduit une volonté de renforcement des liens dans une logique d'égal à égal. Cette initiative, en lien avec les efforts du Quai d'Orsay dans le domaine de l'influence, est très prometteuse.

(1) Thomas Grjebine, audition devant la commission des Finances du Sénat, mai 2025, [disponible ici](#).



Conclusion

Il est temps de se convaincre que la Chine poursuit aujourd'hui une stratégie de domination globale, que le grand historien sinophile Timothy Brook qualifie de « néo-hégémonie » **(1)**. Le modèle de relations internationales voulu par le PCC est celui de *Tianxia* (« Tout sous le ciel »), qui désigne le fait que la Chine dispose d'un mandat du Ciel pour établir un ordre mondial dont elle serait le garant : « À l'image de l'empereur qui était jadis le Fils du Ciel, la Chine gouvernée par le parti communiste est aujourd'hui désignée par le Ciel pour chapeauter une hiérarchie internationale qui s'étend depuis le sommet qu'elle occupe en qualité d'État le plus puissant du système, jusqu'en bas, au plus petit État ». Dans son discours de mars 2023, la présidente de la Commission européenne reconnaissait également que « l'objectif clair du Parti communiste chinois (PCC) est un changement systémique dans l'ordre international, avec la Chine au centre ».

Il importe de prendre très au sérieux cette approche des relations internationales, alors que la Chine est en quête de revanche sur l'histoire. Cette stratégie de domination globale passe avant tout par des leviers économiques, permettant de vassaliser les autres États et de donner à la Chine la supériorité technologique à long terme, et donc la puissance nécessaire pour réorganiser un ordre mondial organisé autour de ses intérêts, ses normes, des valeurs. Tel est le projet de la « renaissance de la nation chinoise » : détrôner le rival américain, mettre fin à la *pax americana* jugée défavorable aux pays du Sud et à Pékin en particulier, pour « restaurer la suprématie passée de l'Empire du milieu » **(2)**.

Notre meilleur atout dans cette confrontation qui arrive est de prendre conscience des moyens mobilisés par la Chine pour prendre l'ascendant, qui sont principalement de nature économique, et de les entraver par des Européens unis et une UE réaliste, libérée de sa naïveté et de l'illusion d'un partenariat « gagnant-gagnant » avec la Chine.

(1) Timothy Brook, *Le Léopard de Kubilai Khan. Une histoire mondiale de la Chine*, Payot, 2019.

(2) Claude Meyer, *La Chine de Xi Jinping, menace pour la paix et l'ordre mondial*, L'Aube, 2025.

Publications récentes

Retrouvez toutes nos publications (notes, rapports, livres) sur notre site

DE L'UKRAÏNE AU DÉTROIT DE TAIWAN : CONFLITS HÉGÉMONIQUES ET SOLIDARITÉS OCCIDENTALES

JEAN-SYLVESTRE MONGRENIER
NO 474 105 2142

LES ENJEUX MARITIMES DANS LA GÉOPOLITIQUE COMPLIQUÉE DE LA PÉNINSULE COREENNE

MIQUEL EUGELINE
NO 472 1008 2142

RÉFLEXIONS SUR LES PÉRILS DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE ET L'ANTIQUÉ THÉORIE DE L'« ANACYCLOSIS »

JEAN-SYLVESTRE MONGRENIER
NO 473 070 07116 27 10116 4142

PÉKIN ET LA QUESTION TAIWANAISE À L'HEURE DE L'ADMINISTRATION TRUMP 2

LAURENT MALVEZIN
NO 472 1008 2142

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE GIORGIA MELONI, ENTRE LIBÉRALISME ENRACINÉ ET PROTECTIONNISME STRATÉGIQUE

TRISTAN AUBAS
NO 472 1008 2142

ESPACES OCÉANIQUES ET VOIES MARITIMES, CLEFS DE COMPRÉHENSION DE LA GÉOPOLITIQUE GLOBALE DE DONALD TRUMP

MIQUEL EUGELINE
NO 473 070 07116 27 10116 4142

L'EXPÉRIENCE DU LEVELLING UP AU ROYAUME-UNI

DÉCENTRALISATION, CONFIANCE ET PARADIGME RELATIONNEL (2019-2024)

MARC LE CHEVALIER
NO 472 1008 2142

LE DANEMARK, SON STATUT INTERNATIONAL ET L'ENJEU D'UNE « EUROPE GÉOPOLITIQUE »

JEAN-SYLVESTRE MONGRENIER
NO 473 070 07116 27 10116 4142

L'UNION EUROPÉENNE AU MIROIR DE DONALD TRUMP : LE RÉVEIL OU LE DÉCLASSEMENT ?

GILLES DELAFON
NO 473 070 07116 27 10116 4142



La chute du régime de Damas et la Russie : un tournant historique ?

Jean-Sylvestre Mongrenier
Note d'actualité 19
Décembre 2024



La Roumanie, un acteur ascendant au carrefour de l'Europe orientale et du bassin pontique

Alexandre Hogu
Note 71
Novembre 2024



La grande parade continue

Socialisme mental et extension sans fin du domaine de l'État

Note 70
Novembre 2024

Jean-Sylvestre Mongrenier
Françoise Thom
GÉOPOLITIQUE DE LA RUSSIE

Que sais-je ?



Écouter ne suffit pas : le harcèlement scolaire et la sanction éducative

Lyvann Vaté
Note 69
Novembre 2024



avec la direction de JEAN-THOMAS LESUEUR
Le souci de l'homme et du monde

Autour de l'œuvre de Chantal Delval

Éditions L'Économiste



Trump 2024, la revanche d'une Amérique en colère

Gilles Delafon
Points Clés 27
Octobre 2024



Programme Enjeux internationaux

Le Programme **Vivre l'Europe** analyse la crise profonde de l'Union européenne et fait des propositions en faveur d'une Europe clairement confédérale, fière de ses racines et respectueuse du principe de subsidiarité. L'Union européenne et ses membres doivent se préparer à une refondation et chercher les moyens d'un authentique patriotisme de civilisation.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement la provenance.

